

Réservoirs de biodiversité - Couches communes

Milieux humides

Réservoirs de biodiversité - Couches spécifiques

Plaines agricoles à enjeux majoritaires oiseaux (ex-Aquitaine et ex-Poitou-Charentes)

Corridors de biodiversité

Zones de corridors diffus (ex-Poitou-Charentes)

Hydrographie

Cours d'eau

Obstacles à écoulement

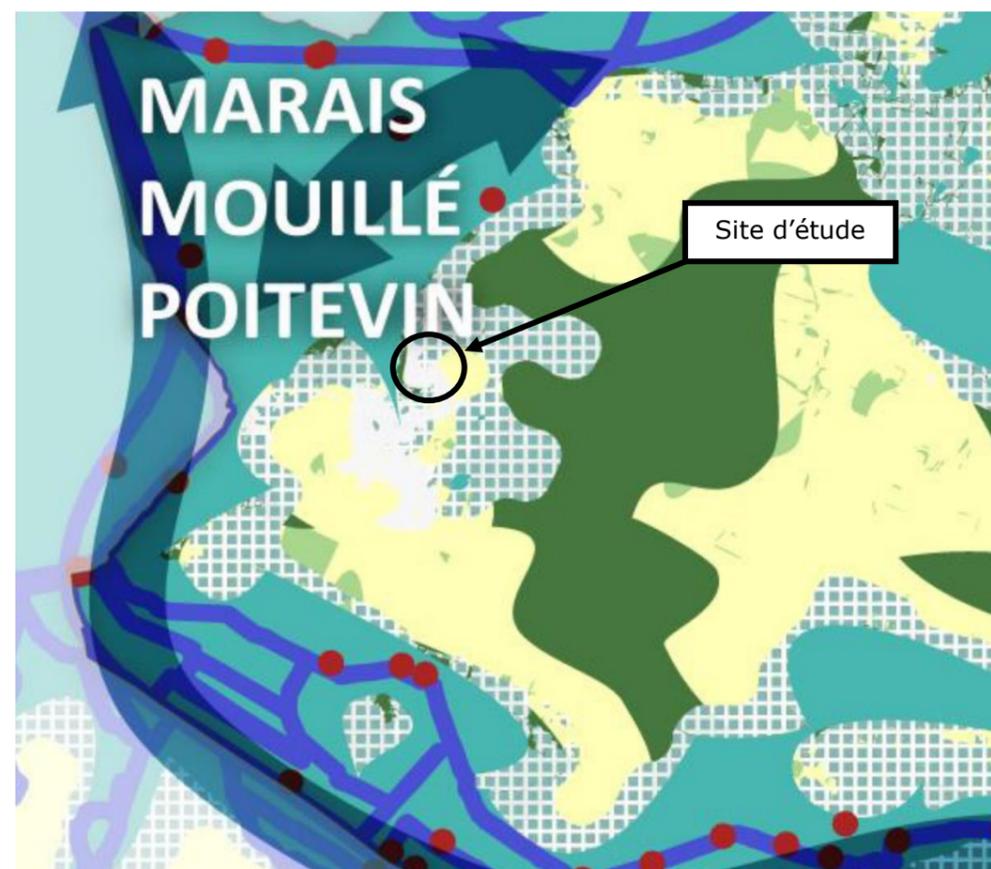
Territoires artificialisés

Carte 33 : Extrait de l'atlas cartographique trame verte et bleue du SRADET Nouvelle-Aquitaine (Source : Région Nouvelle-Aquitaine).

4.4.2.2.2 Le SCoT de Niort agglo

Les travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) ont permis d'affiner, à l'échelle intercommunale, la trame verte et bleue définie à l'échelle régionale. Ainsi, le site d'étude, positionné à proximité immédiate des réservoirs de biodiversité associés à la trame verte ainsi qu'aux milieux humides et aquatiques du marais mouillé poitevin est aussi localisé à l'interface :

- Du corridor écologique diffus des plaines agricoles ouvertes ;
- Du corridor diffus en pas japonais associé aux milieux aquatiques.



LA TRAME VERTE

LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES :

- RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ
- CORRIDOR DIFFUS DES PLAINES AGRICOLES OUVERTES
- PRINCIPAL CORRIDOR DE LA TRAME VERTE
- ↔ CORRIDOR FORESTIER À PRÉSERVER (DONT LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES FORESTIERS EN BON ÉTAT)
- ↔ CORRIDOR FORESTIER À REMETTRE EN BON ÉTAT

LA TRAME BLEUE

LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ :

- RÉSERVOIR DES MILIEUX HUMIDES
- RÉSERVOIR DES MILIEUX AQUATIQUES

LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES :

- ↔ CORRIDOR DES MILIEUX AQUATIQUES
- CORRIDOR DIFFUS EN PAS JAPONAIS DES MILIEUX HUMIDES

AUTRES ÉLÉMENTS

- OBSTACLE À L'ÉCOULEMENT

Carte 34 : Extrait de la cartographie trame verte et bleue du SCoT de Niort Agglo (Source : Niort Agglo).

4.4.3 Données faune-flore-zones humides existantes

4.4.3.1 La flore patrimoniale connue aux alentours

Les données bibliographiques concernant la flore proviennent de l'Observatoire de la Biodiversité Végétale (OBV, <https://obv-na.fr/>) mis en place par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA). Ce système constitue la base de données floristiques de la Nouvelle-Aquitaine, notamment pour les Deux-Sèvres. Cet observatoire est constamment en amélioration, par l'abondement régulier de la base de données, renforçant ainsi l'intérêt d'étudier au préalable la flore connue du secteur et la définition des potentialités d'accueil du site.

4.4.3.1.1 Flore vasculaire protégée (plantes à fleurs + fougères et affines)

Les espèces végétales supérieures protégées déjà recensées à Saint-Hilaire-la-Palud et celles limitrophes, ont été recherchées et analysées. Il en ressort le tableau suivant.

Tableau 5 : Espèces floristiques protégées recensées à Saint-Hilaire-la-Palud et les communes limitrophes.

Communes	Flore recensée (données récentes > 2000)	Flore protégée observée récemment sur la commune (>2000)
Saint-Hilaire-la-Palud	386 taxons (dont 1 espèce protégée)	➤ <i>Ranunculus ophioglossifolius</i> (PN, 2016)
Arçais	363 taxons (dont 1 espèce protégée)	➤ <i>Carex strigosa</i> (PR, 2019)
Saint-Georges-de-Rex	344 taxons (dont 3 espèces protégées)	➤ <i>Lathyrus palustris</i> (PR, 2015) ➤ <i>Ophrys speculum</i> (PN, 2011) ➤ <i>Ranunculus ophioglossifolius</i> (PN, 2002)
Le Bourdet	70 taxons (aucune espèce protégée)	-
Prin-Deyrançon	100 taxons (aucune espèce protégée)	-
Cramchaban	232 taxons (aucune espèce protégée)	-
La-Grève-sur-Mignon	171 taxons (aucune espèce protégée)	-
La Ronde	122 taxons (aucune espèce protégée)	-
Courcon	164 taxons (dont 2 espèces protégées)	➤ <i>Cyanus semidecurrens</i> (PR, 2012) ➤ <i>Xanthoselinum alsaticum</i> (PR, 2012)

PD = Protection départementale ; PR = Protection régionale ; PN = Protection nationale.

Au total, 6 espèces végétales protégées sont connues à Saint-Hilaire-de-Palud et les communes limitrophes. Leurs habitats et les potentialités d'accueil de ces espèces au sein du site d'étude sont détaillés ci-après.

Les niveaux de probabilité de présence des espèces sont analysés comme suit :

Tableau 6 : Niveaux de probabilité de présence des espèces estimées.

Impossible :	Improbable :	Possible :	Probable :	Avérée :
habitat d'espèce non présent dans le site d'étude.	habitat d'espèce très dégradé, très résiduel dans le site d'étude et/ou espèce très localisée.	habitat assez présent et/ou en bon état dans le site d'étude.	habitat présent (fonctionnel) et présence connue au niveau ou aux abords du site d'étude.	présence récente connue et confirmée dans le site d'étude.
< 1 % de possibilité de présence estimée	Env. < 10 % de possibilité de présence estimée	Env. 10-74 % de possibilité de présence estimée	Env. 75-99 % de possibilité de présence estimée	100 % de possibilité de présence estimée

Tableau 7 : Probabilité de présence des espèces floristiques protégées sur le site d'étude.

Espèces protégées	Habitats de référence	Habitats potentiels dans le site d'étude	Probabilité de présence dans le site d'étude
Laîche à épis grêles (<i>Carex strigosa</i>)	Bois humides, rivières	- (aucun)	Impossible
Centauree semidécurrente (<i>Cyanus semidecurrens</i>)	Bois et ourlets secs	- (aucun)	Improbable
Gesse des marais (<i>Lathyrus palustris</i>)	Prés marécageux, roselières, cariçaies	- (aucun)	Impossible
Ophrys miroir (<i>Ophrys speculum</i>)	Pelouses sèches, garrigues	Pelouses, friches	Possible
Renoncule à feuilles d'ophioglosse (<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>)	Prairies humides, fossés, marécages	- (aucun)	Impossible
Peucedan d'Alsace (<i>Xanthoselinum alsaticum</i>)	Prairies alluviales, pelouses thermophiles (biotopes primaires), friches thermophiles (biotopes secondaires)	Pelouses, friches	Possible

Bien qu'observée à plus de 10 km du site d'étude, **une autre espèce végétale protégée au niveau national est possiblement présente** vu les milieux de friches présents, connue pour affectionner ces habitats : l'Odontite de Jaubert (*Odontites jaubertianus*).

4.4.3.1.2 Flore déterminante ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine

Les espèces déterminantes ZNIEFF correspondent théoriquement à des espèces rares, remarquables et/ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.

Toujours d'après l'OBV, sur la commune et celles limitrophes, les espèces déterminantes ZNIEFF observées récemment (données > l'an 2000) sont au nombre de 60, dont les 6 taxons protégés cités précédemment.

Parmi les 54 autres espèces déterminantes ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine, non protégées donc, connues à Saint-Hilaire-la-Palud et les communes limitrophes, sont jugées possibles sur le site d'étude : *Adonis annua* (cultures, friches), *Melampyrum arvense* (champs, friches), *Rosa sempervirens* (haies).

4.4.3.1.3 Flore menacée ou quasi-menacée

Cette étape bibliographique concerne les listes rouges : Poitou-Charentes (LRPC), nationale (LRN), voire celle des orchidées de France métropolitaine (LROF). Vis-à-vis d'au moins une de ces listes, 30 taxons sont considérés comme menacés ou quasi-menacés et sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 8 : Espèces floristiques menacées ou quasi-menacées recensées à Saint-Hilaire-la-Palud et les communes limitrophes.

Communes	Espèces menacées ou quasi-menacées observées récemment (>2000)	LRM	LRE	LRN	LROF	LRPC
Saint-Hilaire-la-Palud	<i>Adonis annua</i> (2017)	-	-	LC	-	NT
	<i>Euphorbia palustris</i> (2018)	LC	-	LC	-	NT
	<i>Fritillaria meleagris</i> (2013)	-	-	LC	-	NT
	<i>Glebionis segetum</i> (2015)	-	-	LC	-	VU
	<i>Legousia speculum-veneris</i> (2007)	-	-	LC	-	NT
	<i>Melampyrum arvense</i> (2017)	-	-	LC	-	NT
	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i> (2016)	LC	-	LC	-	NT
	<i>Salix aurita</i> (2001)	-	-	LC	-	VU
	<i>Sanguisorba officinalis</i> (2018)	-	LC	LC	-	NT
	<i>Wolffia arrhiza</i> (2018)	LC	LC	LC	-	NT
Arcais	<i>Adonis annua</i> (2017)	-	-	LC	-	NT
	<i>Carex strigosa</i> (2019)	-	-	LC	-	NT

Communes	Espèces menacées ou quasi-menacées observées récemment (>2000)	LRM	LRE	LRN	LROF	LRPC
	<i>Fritillaria meleagris</i> (2018)	-	-	LC	-	NT
	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> (2003)	LC	LC	LC	-	VU
	<i>Legousia speculum-veneris</i> (2006)	-	-	LC	-	NT
	<i>Sagittaria sagittifolia</i> (2000)	LC	LC	LC	-	NT
Saint-Georges-de-Rex	<i>Adonis annua</i> (2018)	-	-	LC	-	NT
	<i>Anacamptis laxiflora</i> (2015)	-	LC	LC	VU	VU
	<i>Carex lepidocarpa</i> (2015)	-	-	LC	-	NT
	<i>Cyanus segetum</i> (2015)	-	LC	LC	-	NT
	<i>Dactylorhiza incarnata</i> (2015)	-	LC	NT	VU	EN
	<i>Euphorbia palustris</i> (2015)	LC	-	LC	-	NT
	<i>Fritillaria meleagris</i> (2015)	-	-	LC	-	NT
	<i>Hottonia palustris</i> (2003)	LC	LC	LC	-	NT
	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> (2003)	LC	LC	LC	-	VU
	<i>Lathyrus palustris</i> (2015)	LC	-	EN	-	EN
	<i>Legousia hybrida</i> (2015)	-	-	LC	-	NT
	<i>Legousia speculum-veneris</i> (2006)	-	-	LC	-	NT
	<i>Ophrys speculum</i> (2011)	-	LC	EN	VU	NAb
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i> (2002)	LC	-	LC	-	NT	
<i>Trifolium micranthum</i> (2015)	-	-	LC	-	NT	
Le Bourdet	<i>Euphorbia palustris</i> (2015)	LC	-	LC	-	NT
	<i>Hottonia palustris</i> (2015)	LC	LC	LC	-	NT
	<i>Valeriana dioica</i> (2015)	-	-	LC	-	VU
Prin-Deyrançon	<i>Adonis annua</i> (2008)	-	-	LC	-	NT
	<i>Carex lepidocarpa</i> (2003)	-	-	LC	-	NT
	<i>Epipactis palustris</i> (2019)	LC	LC	NT	NT	EN
	<i>Fritillaria meleagris</i> (2002)	-	-	LC	-	NT
	<i>Orchis militaris</i> (2015)	-	LC	LC	LC	EN
	<i>Platanthera bifolia</i> (2000)	-	LC	LC	LC	NT
Cramchaban	<i>Adonis annua</i> (2018)	-	-	LC	-	NT
	<i>Physalis alkekengi</i> (2013)	-	LC	LC	-	EN
La-Grève-sur-Mignon	<i>Euphorbia palustris</i> (2007)	LC	-	LC	-	NT
	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> (2019)	-	-	LC	-	NT
La Ronde	<i>Hordeum geniculatum</i> (2000)	-	LC	LC	-	NT
Courcon	<i>Adonis annua</i> (2008)	-	-	LC	-	NT
	<i>Cyanus semidecurrrens</i> (2012)	-	-	LC	-	EN
	<i>Euphorbia palustris</i> (2007)	LC	-	LC	-	NT
	<i>Xanthoselinum alsaticum</i> (2012)	-	-	LC	-	EN

Statuts de menace : EN = En danger (en orange : enjeu fort à très fort) / VU = Vulnérable (en rose-orangé : enjeu modéré à assez fort) / NT = Quasi-menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises ; en jaune : enjeu faible à modéré) / LC = Préoccupation mineure (non menacée ; enjeu très faible à faible).

Parmi les plantes quasi-menacées ou menacées connues dans le secteur, sont possiblement présentes dans le site d'étude celles évoquées dans le tableau suivant.

Tableau 9 : Probabilité de présence des espèces floristiques menacées ou quasi-menacées sur le site d'étude.

Espèces	Habitats de référence	Rareté / Menace	Probabilité de présence dans le site d'étude
Adonis annuel (<i>Adonis annua</i>)	Messicole, vergers, vignes, terrains vagues	AC / NT	Possible
Bleuet (<i>Cyanus segetum</i>)	Champs, moissons	C / NT	
Chrysanthème des moissons (<i>Glebionis segetum</i>)	Champs, moissons	AC / VU	
Petite spéculaire (<i>Legousia hybrida</i>)	Champs, milieux rocailleux, talus	PC / VU	
Miroir de Vénus (<i>Legousia speculum-veneris</i>)	Moissons et cultures	C / NT	
Mélampyre des champs (<i>Melampyrum arvense</i>)	Friches, champs	PC / NT	Possible
Ophrys miroir (<i>Ophrys speculum</i>)	Pelouses sèches, garrigues	R / NAb	
Alkékenge (<i>Physalis alkekengi</i>)	Terrains vagues (cultivée, échappée des jardins)	PC / EN	
Peucedan d'Alsace (<i>Xanthoselinum alsaticum</i>)	Prairies alluviales, pelouses - ourlets thermophiles (biotopes primaires) friches thermophiles (biotopes secondaires)	R / EN	

Statuts de rareté : R = Rare / PC = Peu Commune / AC = Assez Commune / C = Commune.

Statuts de menace : EN = En danger / VU = Vulnérable / NT = Quasi-menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises) / NAb = Non applicable (espèce exotique).

4.4.3.2 La faune patrimoniale connue aux alentours

Les informations bibliographiques concernant la faune proviennent :

- du système d'information départemental collaboratif du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres et de Deux-Sèvres Nature Environnement (<https://www.nature79.org>) ;

- du DOCOB du site Natura 2000 du Marais Poitevin (FR5410100).

La recherche d'informations a été réalisée selon ces critères :

- Commune : Saint-Hilaire-la-Palud et site Natura 2000 du Marais Poitevin ;
- Période d'observation : 2010 à 2019.

Les données récentes sur ce territoire sont relativement nombreuses pour la faune.

Tableau 10 : Faune patrimoniale recensée aux alentours du site d'étude et probabilité de présence sur celui-ci.

	Nombre d'espèces recensées	Espèces à enjeu	Probabilités de présence sur le site
Mammifères terrestres	28 (d'après le DOCOB et Deux-Sèvres Nature Environnement)	Trois espèces à enjeu fort ou assez fort : Loutre d'Europe, Campagnol amphibie et Putois d'Europe.	Improbable
		Deux espèces protégées communes, à enjeu faible : Ecureuil roux et Hérisson d'Europe.	Possible
		Une espèce non protégée mais en déclin : le Lapin de Garenne (enjeu faible).	Possible
Chauves-souris (chiroptères)	12 (d'après le DOCOB)	Toutes les chauves-souris sont protégées en France. Six espèces à enjeu modéré à assez fort : Murin de Daubenton, Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, Barbastelle d'Europe, Pipistrelle de Kuhl et Sérotine commune. Autres espèces à enjeu faible (non menacées) : Murin de Daubenton, Murin à oreilles échanquées, Grand murin, Oreillard gris, Oreillard roux et Pipistrelle commune.	Improbable en gîte

	Nombre d'espèces recensées	Espèces à enjeu	Probabilités de présence sur le site
Avifaune	198 (d'après Deux-Sèvres Nature Environnement)	Douze espèces à enjeu possiblement nicheuses : Chardonneret élégant, Pie-grièche écorcheur, Serin cini, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Faucon crécerelle, Faucon émerillon, Bruant jaune, Hirondelle rustique, Hirondelle de fenêtre, Linotte mélodieuse, Martinet noir.	Possible à probable
Reptiles	4 (d'après Deux-Sèvres Nature Environnement)	Tous les reptiles indigènes sont protégés en France. Une seule espèce à enjeu assez fort : la Couleuvre d'Esculape. Autres taxons protégés mais non menacés, communs, à enjeu faible : Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune et Lézard des murailles.	Possible à probable pour certains taxons
Amphibiens	8 (d'après Deux-Sèvres Nature Environnement)	Tous les amphibiens indigènes sont protégés en France. Trois espèces protégées et à enjeu patrimonial : Grenouille agile, Rainette méridionale et Grenouille rieuse.	Improbable
		Deux espèces protégées mais non menacées, communes : le Crapaud épineux et le Triton palmé.	Improbable
		Une espèce non protégée mais menacée à enjeu faible : la Grenouille verte commune.	Improbable
Odonates	42 (d'après Deux-Sèvres Nature Environnement)	Deux espèces protégées et à fort enjeu : l'Agrion de Mercure et la Cordulie à corps fin.	Improbable
		Dix espèces non protégées mais menacées : la Naiade aux yeux rouges, l'Agrion blanchâtre, la Leste des bois, l'Aeschne printanière, l'Agrion délicat, l'Aeschne affine, l'Aeschne mixte, la Libellule fauve, l'Orthétrum brun et le Cordulégastre annelé.	Improbable

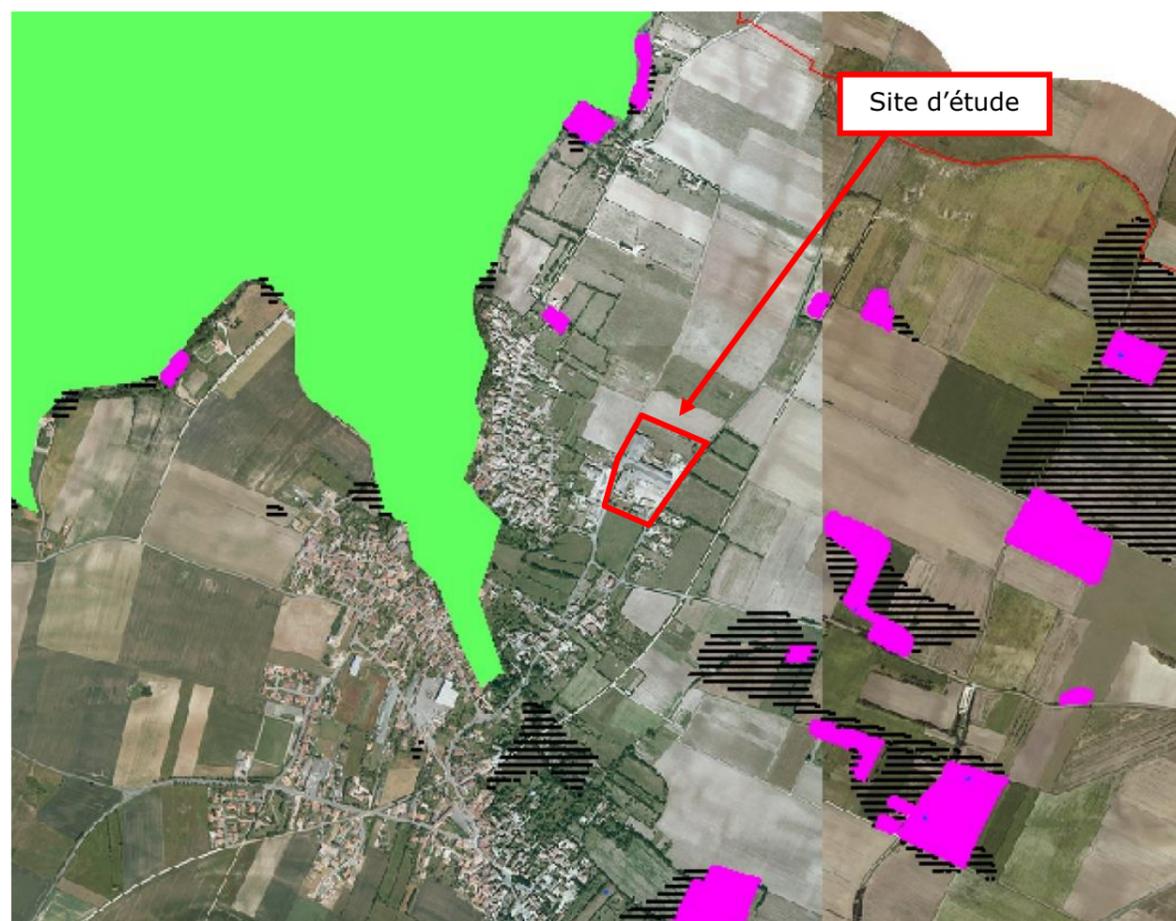
	Nombre d'espèces recensées	Espèces à enjeu	Probabilités de présence sur le site
Papillons de jour	46 (d'après Deux-Sèvres Nature Environnement)	Une espèce à enjeu : Cuivré des marais	Improbable
Coléoptères	25 (d'après Deux-Sèvres Nature Environnement)	Une espèce à enjeu et protégée : la Rosalie des Alpes	Improbable

L'**Ædicnème criard** niche dans des milieux à végétation rase. C'est une espèce menacée sur la liste rouge régionale (NT) ; inscrite en annexe 1 de la Directive Oiseaux, elle est également protégée en France par l'article 3. **Bien qu'improbable sur le site d'étude, l'Ædicnème criard, contacté sur la commune d'après la bibliographie, pourrait être contacté dans les cultures aux alentours du site d'étude.**

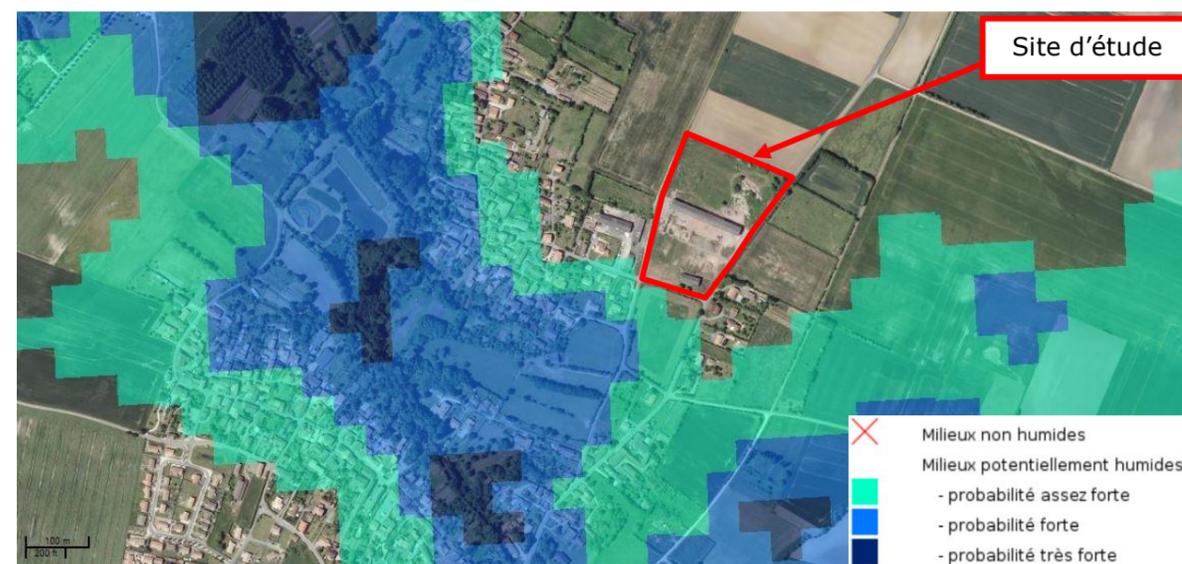
Au vu des habitats en présence et de la répartition de l'espèce dans le département des Deux-Sèvres, **l'Azuré du Serpolet peut être présent dans le secteur.** Cette espèce est menacée sur les listes rouges mondiale (NT), européenne (EN) et régionale (NT) ; inscrite annexe IV de la Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore, et également protégée en France par l'article 2. Une recherche de sa plante hôte, l'origan, devra être réalisée au sein du site d'étude.

4.4.3.3 Les zones humides effectives et autres milieux humides

D'après l'inventaire des zones humides réalisé par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) sur le périmètre du SAGE Sèvre niortaise Marais poitevin en 2013, le site d'étude n'est pas identifié en tant que zone humide (que ce soit selon le critère botanique ou le critère sol). Ce dernier est positionné à environ 250 m de la zone humide associée au Marais poitevin.



Carte 35 : Inventaire des zones humides du SAGE Sèvre niortaise Marais poitevin
(source : IIBSN & NCA Environnement, 2013).



Carte 36 : Milieux potentiellement humides au niveau du site d'étude
(source : <http://sig.reseau-zones-humides.org/>).

4.4.3.4 Bibliographie : ce qu'il faut retenir

Les informations bibliographiques ne sont pas exhaustives, elles ne remplacent pas des prospections directes de terrain en période adaptée d'observation de la flore et de la faune à enjeu potentiel du site d'étude (printemps, été ; en particulier l'avifaune nicheuse qui présente le plus de potentialités) et ne sous-entendent pas qu'aucune espèce rare et/ou protégée ne soit présente sur le site d'étude.

La présence de certaines espèces végétales d'intérêt patrimonial (protégées, rares et/ou menacées) affiliées aux friches et cultures sont possiblement présentes sur le site d'étude.

Concernant la faune, le site d'étude peut abriter une faune patrimoniale, surtout pour l'avifaune, voire les reptiles et les papillons de jour.

Au sujet des zones humides, aucune effective n'a été relevée pour l'heure. Le site d'étude ne présente par ailleurs pas de potentialités en la matière.

4.4.4 Expertise écologique du site d'étude

4.4.4.1 Le calendrier des inventaires faune-flore-habitats-zones humides

Les inventaires naturalistes de terrain ont eu lieu du 23 avril au 28 septembre 2020, de manière à inventorier la biodiversité sur un cycle biologique adapté aux espèces patrimoniales

Une prélocalisation des milieux potentiellement humides a par ailleurs été établie par les entités UMR SAS INRA⁴ – AgroCampus Ouest (carte ci-après). Aucune probabilité n'apparaît sur le site.

⁴ Unité Mixte de Recherche Sol, Agro et hydrosystème, Spatialisation de l'Institut National de la Recherche Agronomique.

potentielles et aux milieux présents, suite au recueil bibliographique et au premier aperçu des milieux du site d'étude.

Tableau 11 : Calendrier des inventaires faune-flore-habitats-zones humides effectués.

Thème/Période	2020					
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.
Inventaires faune-flore-habitats-zones humides						
➤ Inventaires zones humides (botanique + pédologique)	23	7				
➤ Inventaires flore-habitats (+ confirmation ZH botaniques)	23	7	10			2
➤ Inventaire amphibiens	23					
➤ Inventaires avifaune	23	7	10			
➤ Inventaires reptiles, entomofaune	23	7	10			2 28
➤ Potentialités chiroptères (chauves-souris)	23					
➤ Autres observations (mammifères terrestres, coléoptères saproxylophages, autres invertébrés, ...)	23	7	10			

Les prospections ont été réalisés par des salariés permanents du GERE A : Gérald DUPUY (réfèrent faune), Laura POINSOTTE (technicienne flore-habitats) et Stephen LEROY (réfèrent flore-habitats-zones humides).

L'ensemble de ces inventaires a permis d'identifier les enjeux naturalistes (faune, flore, habitats, zones humides) concernés par la zone d'implantation potentielle (ZIP) du projet.

4.4.4.2 Les végétations du site d'étude

4.4.4.2.1 Méthodologie

La caractérisation des habitats naturels ou semi-naturels du site a été réalisée en effectuant et en analysant **des relevés floristiques et/ou des relevés de végétation selon l'approche phytosociologique sigmatiste** (GUINOCHET, 1973 ; DE FOUCAULT, 1986 ; MEDDOUR, 2011). Cette dernière méthode correspondant à un relevé global de végétation (toutes strates comprises), dans un milieu homogène et à la période optimale de développement pour les milieux concernés, est la plus utilisée dans le monde pour déterminer les habitats naturels.

Pour chaque relevé réalisé dans un secteur homogène de la végétation, la liste complète des espèces végétales présentes sera dressée pour chaque strate. Un indice semi-quantitatif (ou coefficient) d'abondance-dominance de Braun-Blanquet et accessoirement un indice de sociabilité

accompagneront ainsi chaque espèce végétale présente dans le relevé (BRAUN-BLANQUET, 1928 ; POORE, 1955). Le premier est une estimation globale du nombre d'individus ou du taux de recouvrement de l'espèce dans la surface de relevé tandis que le second décrit l'agencement des individus de l'espèce dans l'aire échantillon.

L'ensemble de la végétation a souvent un recouvrement supérieur à 100 % : les espèces végétales se recouvrent entre elles et certaines peuvent avoir un faible recouvrement mais de nombreux individus.

Tableau 12 : Présentation des coefficients d'abondance-dominance de Braun-Blanquet.

Indice d'abondance-dominance	Recouvrement minimal (en %)	Recouvrement maximal (en %)	Description
5	75	100	Recouvrement gigantesque, abondance quelconque.
4	50	75	Recouvrement très important, abondance quelconque.
3	25	50	Recouvrement important, abondance quelconque.
2b	15	25	Recouvrement faible, abondance forte.
2a	5	15	
1	1	5	Recouvrement très faible, éléments abondants.
+	0,1	1	Recouvrement infime, abondance faible.

Le GERE A met régulièrement en place **une double cartographie de l'occupation du sol**, intégrée au rapport d'étude :

- Une cartographie simplifiée pour une meilleure compréhension du public. Cela consiste en une occupation du sol relativement allégée, avec des termes simples à comprendre ;
- Une cartographie détaillée pour la démarche scientifique, avec des termes techniques plus détaillés et une meilleure différenciation des unités de végétation du même acabit (exemple des landes mésophiles).

Les codes CORINE biotopes, EUNIS et Natura 2000 le cas échéant sont spécifiés.

Les référentiels phytosociologiques utilisés par le GERE A sont listés dans le tableau ci-après.

Tableau 13 : Référentiels phytosociologiques utilisés par le GERE A.

Identification des habitats naturels et rattachements phytosociologiques	Les références utilisées pour l'identification des habitats naturels seront les nomenclatures CORINE biotopes (BISSARDON et al. 1997), EUNIS (LOUVEL et al. 2013 ; GAYET et al., 2018) et EUR28 (ROMAO, 1997), ainsi que les catalogues et référentiels typologiques réalisés par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) et les informations des associations locales.
	Le rattachement phytosociologique se basera sur les correspondances définies dans le <i>Prodrome des végétations de France</i> (BARDAT et al., 2004) et ses mises à jour (PVF2).

4.4.4.2 Résultats des inventaires sur le site d'étude et ses abords immédiats

Le site d'étude est principalement occupé par :

- Des friches rudérales occupant la zone centrale et sud-est du site, où se trouvaient les bâtiments (1,29 ha) ;
- Des prairies enfrichées autour des précédentes (1,05 ha) ;
- Un secteur de prairie mésophile enfrichée également mais à bonne diversité (> 30 espèces), assez riche en abondance d'orchidées même si seulement deux espèces communes y sont présentes (Orchis pyramidal et Orchis bouc). C'est le secteur du site offrant le plus de richesse spécifique végétale, d'une superficie d'environ 0,33 ha ;
- Des haies arbustives ou mixtes, comprenant notamment des ronciers, pour une superficie totale voisine de 0,47 ha, sur certaines marges du site mais également au sein du site ;
- Des zones de dépôts de divers déchets et gravats, pour une superficie minimale de 0,37 ha.

Le tableau suivant synthétise ces unités de végétation, les cartographies suivantes représentant l'occupation du sol détaillée définie avec les inventaires réalisés en 2020 sur la zone d'implantation du projet.

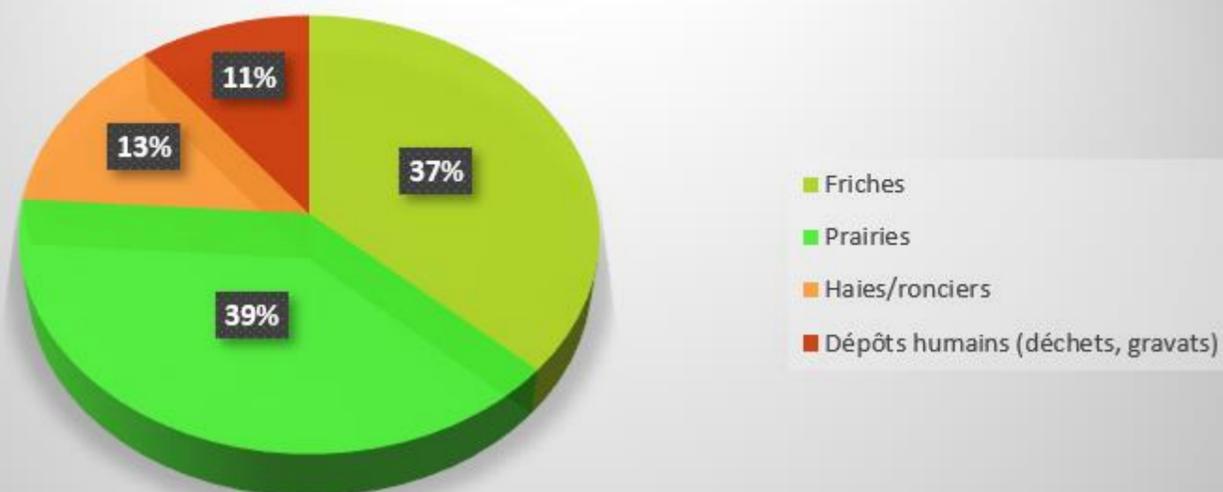
Les milieux présents (friches, prairies enfrichées, haies) sont très communs, largement répandus partout en France. En tant que tels, ils ne présentent qu'un intérêt faible de préservation, hormis la prairie mésophile en extrémité nord-ouest du site.

En effet cette prairie mésophile est proche d'un habitat d'intérêt communautaire (code Natura 2000 6510), mais clairement dégradée du fait d'un enfrichement important, en mauvais état de conservation, d'où un intérêt modéré de préservation de cet habitat.

Tableau 14 : Unités de végétation identifiées (occupation du sol simplifiée et détaillée) sur le site d'étude et espèces végétales dominantes et/ou caractéristiques.

Unités de végétation		Code CORINE Biotopes	Code EUNIS	Code Natura 2000	Espèces végétales dominantes et/ou caractéristiques	
Occupation du sol simplifiée	Ha					Occupation du sol détaillée
Milieux herbacés : prairies, friches						
Prairies	1,38	Prairies mésophiles enrichées diversifiées	0,33	38.21 x 87.1	E2.21 x I1.5	Non 6510, dégradée, banale & résiduelle <i>Arrhenatherum elatius, Dactylis glomerata, Plantago lanceolata, Medicago lupulina, Trifolium campestre, Poa pratensis, Anacamptis pyramidalis, Bromus hordeaceus, Daucus carota, Bromopsis erecta, Trifolium pratense, Lotus corniculatus, Eryngium campestre, ...</i>
		Prairies mésophiles enrichées peu diversifiées	1,05	38.21 x 87.1	E2.21 x I1.5	<i>Arrhenatherum elatius, Dactylis glomerata, Plantago lanceolata, Poa pratensis, Bellis perennis, Schedonorus arundinaceus, Torilis arvensis, Cirsium arvense, ...</i>
Friches	1,29	Friches rudérales	1,29	87.1	I1.5	- <i>Carduus tenuiflorus, Anisantha spp., Rubus ulmifolius, Torilis arvensis, Vulpia bromoides, Medicago lupulina, Hypochaeris radicata, Erigeron sumatrensis, Picris hieracioides, Helminthotheca echinoides, Crepis vesicaria, Trifolium repens, ...</i>
Milieux arbustifs/buissonneux						
Haies/ronciers	0,47	Ronciers	0,35	31.81	F3.11	- <i>Rubus ulmifolius, Rosa canina, Urtica dioica, Reynoutria x bohemica, Anisantha diandra, ...</i>
		Haies arbustives sur ronciers	0,12	84.2 x 31.81	FA x F3.11	- <i>Fraxinus cf. angustifolia, Pyracantha coccinea, Rubus ulmifolius, Acer campestre, Robinia pseudoacacia, Hedera helix, Galium mollugo, Anthriscus sylvestris, ...</i>
Milieux anthropisés						
Dépôts humains (déchets, gravats)	0,37	Dépôts de déchets, gravats	0,37	86.42	J6	- <i>Papaver rhoeas, Sonchus asper, Lactuca serriola, Cirsium vulgare, Sinapis arvensis, ...</i>

Répartition des unités de végétation simplifiées



Répartition des unités de végétation détaillées

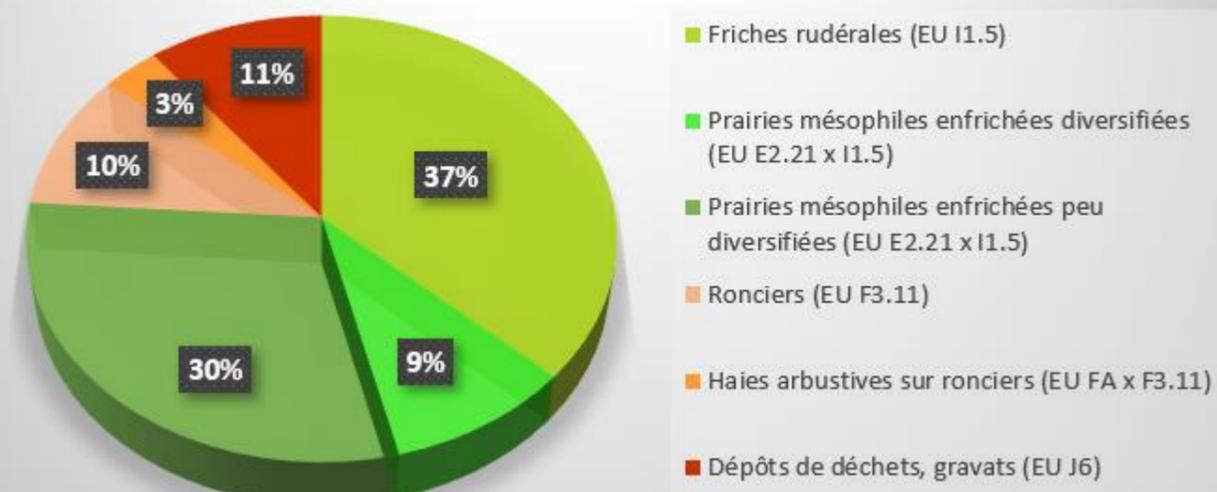


Figure 18 : Répartition des unités de végétation sur le site d'étude.